UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2012 - 155 JCH/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS DESCARTES,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n°2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

vu la décision n°2010-056
créant l'unité mixte de recherche U 986 et nommant Monsieur Pierre-François BOUGNERES directeur ;

D E C I D E N T

Art unique : L'article 2 de la décision n° 2010-056 est ainsi modifié :

L'unité mixte de recherche U 986 exercera son activité dans les locaux situés :

Hôpital Le Kremlin Bicêtre
Bâtiment G Pincus
Secteur marron
80 rue du général Leclerc
94270 LE KREMLIN BICETRE

Fait à Paris, le 20 juillet 2012

Le Président de l'Université
Paris-sud 11

UNIVERSITÉ PARIS SUD
PRÉSIDENCE
91405 ORSAY cedex

Pr Jacques BITTOUN

Le Président- directeur général
de l'Inserm

Pr André SYROTA